



Jacques DEVODDERE



## Édito

### La démocratie c'est le débat, la délibération et la décision !

Il est beaucoup question du sujet de la démocratie dans la période actuelle. Et le fait que dans nos pays démocratiques beaucoup puissent clamer très fort que nous n'y sommes plus, démontre ... le contraire. Comment expliquer ceci ? Peut-être que beaucoup attendent de leur vote qu'il apporte exactement ce qu'ils souhaitent, par exemple, et sans caricaturer, payer moins d'impôts et avoir encore plus de service public.

Disons-le, questionner le fonctionnement de nos systèmes politiques est sain, mais à la condition, et comme sur d'autres questions, de bien poser les faits, les sujets et accepter le débat. Un bon exemple est celui de la convention citoyenne pour le climat<sup>1</sup> où, par le débat et l'éclairage des experts, des citoyens représentatifs de la société française ont su avancer sur le sujet de l'écologie et faire évoluer leur propre ressenti, jusqu'à remettre parfois en question leur façon de vivre. Et après le débat est venu le temps de la délibération pour faire 149 propositions, à charge pour les politiques de s'en saisir -on retrouve la démocratie représentative- et leur donner une concrétisation législative. On est là, loin de la « démocratie directe » sous forme de référendum « pour ou contre » ou des assemblées générales instrumentalisées comme certains d'entre nous ont pu en connaître dans les entreprises ou les administrations.

De la démocratie il sera beaucoup question dans nos organisations CFDT pour les 15 mois qui viennent. Tout d'abord avec le congrès de notre UTR qui a été reporté du 25 mars au 30 septembre 2021, le congrès de l'Union Régionale des Retraités Hauts de France le 4 novembre 2021 à Amiens, celui de l'Union Régionale CFDT en mars 2022 et puis le congrès de la CFDT prévu à Lyon en juin 2022 et qui débute de façon originale par une période de débats destinés à préparer le projet de résolution. Dans tous les cas, c'est par la participation patiente et déterminée au débat, l'implication de chacun que se construiront nos textes d'orientation et se mettront en place les équipes qui mettront en œuvre ces textes. La démocratie consistera alors à respecter les textes démocratiquement adoptés.

*« La démocratie est le pire des systèmes,  
à l'exclusion de tous les autres »*  
CHURCHILL

## Sommaire

### Information

S'informer à l'ère du numérique p2  
Loi grand âge et autonomie p3-4-5-6

### Vie des sections

Sgen-CFDT Nord-Pas de Calais p6

### Témoignage

Association Enfance Europe Bosnie p.7

### Vie de l'Organisation

Le congrès de notre UTR p8

### AGENDA

p8

## La consult'



Le congrès confédéral se tiendra à Lyon du 13 au 17 juin 2022 et en amont la confédération organise « la consult' » jusqu'au 18 juin avec de nombreux débats pour « penser et construire ensemble la CFDT de demain » et préparer le projet de résolution. Intéressé pour participer à un débat ou en proposer un avec votre section ? Alors allez, pour plus d'informations sur <https://ieparticipe.cfdt.fr/> et inscrivez-vous.

## S'informer à l'ère du numérique (surtout quand on est adhérent CFDT) !

Petit dossier qui fait le point sur l'information numérique, les précautions à prendre pour ne pas se faire manipuler avec un petit détour sur quelques sites CFDT et UTR !

### S'informer en citoyen

Nous ne vivons pas en manque mais plutôt en surdose d'informations. Et dans cet univers il n'est pas évident de repérer les informations exactes. Dans un article sur notre site<sup>1</sup> nous revenons sur les précautions à prendre lorsqu'on envoie des méls, à la fois pour assurer la protection des données (RGPD) et respecter les valeurs et positions de la CFDT surtout lorsqu'on écrit sous une étiquette CFDT.

De même, lorsqu'on recherche des informations, il est utile de s'interroger sur la fiabilité de ce qu'on a trouvé et ne pas céder au plaisir facile, parfois méchant, de diffuser des informations fausses allant dans le sens de nos croyances. Le site des *décodeurs*<sup>2</sup> DU MONDE nous fournit quelques pistes et un outil de vérification des sites, un peu limité, compte-tenu du grand nombre de ceux-ci.

### Les sites de la CFDT

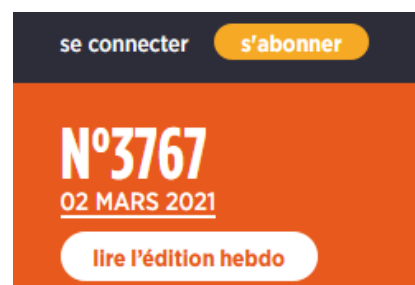
Difficile de ne pas connaître le site vitrine de la CFDT, <https://www.cfdt.fr/>, sur lequel vous pouvez retrouver des liens pour les sites des unions régionales, des fédérations, de la CFDT Retraités qui, eux-mêmes, vous renverront aux sites des syndicats, des URR ou UTR. Vous y retrouverez de l'actualité (voir l'onglet), des outils, des argumentaires ... ! Petit nouveau, le site de Syndicalisme Hebdo qui se substitue au journal papier. Bernadette PEIGNAT<sup>3</sup> nous en parle !

**Syndicalisme Hebdo passe au numérique.** Depuis le 25 janvier « Syndicalisme Hebdo »<sup>4</sup> est en format numérique mais surtout il existe une application que l'on peut facilement télécharger sur son téléphone ou sa tablette. L'abonnement est gratuit pour tous les adhérents.

Pour les retraité-es que nous sommes, ceci va révolutionner notre lecture syndicale car le déroulé facilite le *feuilletage*, on peut agrandir la police d'écriture (comme on peut le faire pour d'autres applications de journaux en ligne), on peut faire des captures d'écran, on peut naviguer comme on veut, et surtout quand on peut, enfin c'est très intuitif. Bref, c'est bien fichu ! C'est une nouveauté qui demande, certes, un temps d'appropriation. Mais en ces temps de pandémie, de confinement, de travail à distance, de contact ou réunions en visio, nous avons prouvé notre capacité à nous adapter, à innover, et à communiquer différemment. Nous avons gardé le lien avec notre famille, nos amis (rappelons-nous les apéros zoom), et bien sûr, avec notre syndicat. L'utilisation de cette application nous invite à lire autrement la presse syndicale sur nos écrans mobiles. Certains de nos adhérents n'ont pas d'ordinateur, et le smartphone reste leur unique objet numérique. Syndicalisme Hebdo 100% numérique en accès sur tablette ou smartphone peut aider à rompre la fracture numérique des séniors.

Et bien sûr, SH est complémentaire des autres magazines CFDT (Retraité Militant, Fil Bleu, Pleines Pages, CFDT magazine en format papier).

En pratique : aller sur <https://syndicalismehebdo.cfdt.fr/> ; pour s'abonner ou accéder à certaines informations, il faudra créer un compte qui nécessite d'avoir activé son espace adhérent sur le site CFDT (en haut à droite, en utilisant son NPA qui figure sur la carte d'adhérent). On peut aussi télécharger l'application sur son smartphone ou sa tablette en allant sur votre « play store » ou « apple store » et en tapant les mots clefs CFDT et hebdo.



Notre UTR en ligne : avec l'aide de Bruno DEBOODT, militant de la SSR S3C, nous avons mis en place le site de l'UTR, <https://utr-cfdt-lille.fr/>. Celui-ci se complète progressivement d'articles en lien avec l'actualité revendicative, nos actions, la vie de notre organisation (par exemple notre futur congrès, voir p8). Certains articles sont en accès libre, d'autres sont accessibles aux seuls adhérents sur demande d'un mot de passe, d'autres aux militants aussi sur mot de passe en lien avec leur mandat.

<sup>1</sup> <https://utr-cfdt-lille.fr/> voir le dernier article dans la liste des « articles récents ».

<sup>2</sup> <https://www.lemonde.fr/verification/>

<sup>3</sup> Responsable de la communication à l'URR et à l'UFR Sgen-CFDT.

<sup>4</sup> Syndicalisme Hebdo est une revue à destination des militants CFDT, disponible jusqu'au 31/12/20 sous forme d'abonnement papier ; notre UTR abonnait les militants qui en faisaient la demande.

## LOI GRAND AGE & AUTONOMIE

### ce que revendique la CFDT retraités, ce que nous faisons.

**Ce petit dossier de trois pages et demie, est consacré aux questions liées au grand âge et à l'autonomie. Nous y faisons quelques rappels utiles sur cette question portée par la CFDT depuis des années et sur nos actions récentes pour que le gouvernement s'en saisisse !**

**Contexte** : Le débat sur le grand âge est en cours dans un contexte où l'âgisme s'accroît et où certains dans la population, voire des politiques ou des scientifiques, rendent les personnes âgées responsables de la crise économique résultant de la pandémie parce qu'on prendrait trop de précautions à leur égard.

Est-il utile de rappeler que les personnes âgées payent le plus lourd tribut à cette pandémie et qu'ils ont droit à la protection sanitaire comme tout citoyen de ce pays.

Est-il aussi utile de rappeler que les personnes âgées occupent une place entière dans la société qu'il s'agisse de la famille, du monde associatif et politique et même économique ?

Cette crise révèle encore (comme en 2003, année de la canicule) des carences des établissements hébergeant des personnes âgées en moyens humains et matériels et l'isolement des personnes âgées en établissement et à domicile.

Dans un premier temps, pour lutter efficacement contre les conséquences désastreuses de la COVID-19 sur les personnes âgées, il faut rapidement mener la campagne de vaccination auprès de ces populations, multiplier l'information sur sa nécessité (en laissant le libre choix de la vaccination), donner les moyens et apporter les aides par l'intermédiaire des collectivités locales pour que les personnes âgées à domicile puissent s'inscrire et être emmenées dans les centres de vaccination.

Il faut rétablir la solidarité intergénérationnelle pour un bon équilibre de notre société.

**Historique** : rappelons que ce n'est que dans les années 1980 que la question du grand âge est entrée dans le débat public.

Rappelons la loi « Adaptation de la Société au Vieillessement » en décembre 2015.

Rappelons que la loi grand âge est annoncée depuis 2017

Rappelons les rapports LIBAULT, EL KHOMRI, VACHEY (pour ne citer que ceux-là). De rapport en rapport la CFDT constate, à ce jour, peu d'avancées concrètes

Il est grand temps que la loi grand âge annoncée par le Gouvernement se concrétise dans le 1<sup>er</sup> semestre 2021 comme annoncé initialement par le président MACRON. Il ne faudrait pas qu'elle soit repoussée à la fin de la mandature comme indiqué par le porte-parole du gouvernement.

### Les avancées

Une avancée que nous approuvons : la création de la 5<sup>ème</sup> branche relative à l'autonomie qui sera gérée par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), s'ajoutant aux 4 autres branches de la Sécurité Sociale (code de la Sécurité Sociale – article L200,2)

Nous l'approuvons d'autant plus qu'elle concerne tous les âges et pas uniquement les personnes âgées évitant ainsi une stigmatisation de cette population.

Nous actons que la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) devienne ainsi une caisse de plein exercice.

Nous actons les décisions apportées lors du PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) 2021 : une partie de la CSG (1.93% soit 28,1 milliards d'Euros, augmentée de 0,15 points supplémentaires en 2024), la CSA (contribution de solidarité pour l'autonomie) et la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) seront affectées à cette branche.

Mais les efforts financiers sont insuffisants et sont principalement des recettes transférées.

### Les revendications, les questions

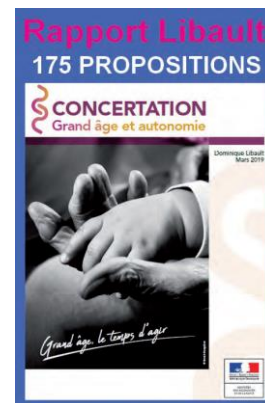
Cependant des inquiétudes et des questions demeurent :

La CNSA : quelle en sera la gouvernance ? Comment sera-t-elle composée ?

Pour la CFDT elle doit, comme aujourd'hui, réunir tous les acteurs concernés : associations, syndicats, services de l'état, conseils départementaux, parlementaires et professionnels\*

La CFDT a fait des propositions sur le plan financier :

- ✓ Étendre la contribution de solidarité pour l'autonomie (CSA) aux non-salariés ;
- ✓ Décider d'un financement pérenne sur la base d'une solidarité large assurée par tous les revenus ;



- ✓ Taxer la transmission à titre gratuit de tous les patrimoines (une taxe de 1% pourrait rapporter 2,5 milliards d'euros). Cette taxation serait plus solidaire que la récupération sur succession qui ne concerne que les personnes dépendantes.

Rappelons que la CFDT proposait le maintien au-delà de 2024 de la CRDS (Contribution pour le remboursement de la dette sociale) pour financer l'autonomie. Des débats budgétaires de l'automne, il apparaît que cette contribution servira à financer la dette COVID. Nous le déplorons.

La CFDT Retraités veut que soit créé un droit universel d'aide à l'autonomie quel que soit l'âge.

La CFDT revendique une véritable loi pour l'accompagnement du grand âge que ce soit en établissements ou à domicile. Elle devra tenir compte de l'accompagnement tant professionnel que financier du grand âge.

Les rapports EL KHOMRI, LIBAULT et VACHEY convergent tous sur la nécessité de répondre à la fois à une évolution indispensable du modèle actuel des EHPAD, en donnant de vraies perspectives aux organismes du secteur de l'aide et en revalorisant les métiers pour les rendre attractifs.

Ces perspectives valent également pour les personnels d'aides à domicile. Cela passe par une revalorisation des salaires et par une formation initiale et continue, par des ponts entre le travail à domicile et en EHPAD.

Il convient en effet de mieux organiser le système de soins autour des personnes vulnérables et d'améliorer leur accompagnement en rénovant le modèle des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Il faut aussi diversifier les types d'habitat alternatifs entre le domicile et l'EHPAD.

Pour les EHPADs, le reste à charge des familles au travers d'un financement mutualisé et solidaire, essentiellement public doit être diminué.

Pour le maintien à domicile, il faut renforcer le statut d'aidant qui vient juste d'être reconnu.

Tout est prêt et acté : il ne reste plus qu'à rédiger la loi ! Or, on le voit, celle-ci est encore repoussée

Le 1<sup>er</sup> Ministre et Madame BOURGUIGNON, ministre déléguée à l'autonomie, ont chargé trois personnalités de remettre de nouveaux rapports !!!!

Nos inquiétudes sont grandes et il y a urgence. La crise sanitaire actuelle en témoigne.

Par les rencontres que nous avons sollicitées auprès des députés et des sénateurs, nous voulons que ces élus s'engagent et interviennent auprès du gouvernement pour que la loi grand âge et autonomie fasse partie des domaines à traiter au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## « La création de la cinquième branche de la sécurité sociale »

J'ai été convié par le Master 2 Droit de la Protection Sociale de l'Université de Lille à une visioconférence sur ce thème. L'invité en était Dominique LIBAULT, Président du Haut-conseil du financement de la protection sociale. Celui-ci nous a confirmé le défi démographique, 3 fois plus de personnes du grand âge en 2050 ; il est important d'anticiper le nombre de personnes en perte d'autonomie et d'adapter les logements. Il a dégagé 8 priorités, notamment investir dans l'attractivité des métiers du grand âge, lutter contre l'isolement des personnes âgées et des aidants, augmenter l'espérance de vie en bonne santé en renforçant la prévention. Dominique LIBAULT pense que le financement doit être solidaire et non géré par des assurances privées. Que fait-on ? Il a également insisté sur le fait que les métiers du grand âge sont très féminisés donc genrés et qu'il y avait un problème de rémunération. CJ

---

**Répondant à l'appel de la CFDT Retraités d'intervenir auprès des élus (sénateurs, députés président du conseil départemental...) sur la loi grand âge et autonomie, notre UTR les a tous interpellés et a eu des rencontres avec plusieurs d'entre eux (un sénateur et deux députés). Nous avons décidé, lors du conseil du 15 mars, de relancer ceux qui ne nous ont pas répondu et de populariser leurs réponses ou l'absence de réponse.**

**Rencontre avec le sénateur Olivier HENNO** à sa permanence à Saint André le 11 février 2021.

L'entretien, cordial, a porté sur notre demande de peser pour l'ouverture de débats parlementaires sur la loi « Grand âge et autonomie » dès le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Rappelant qu'il intervenait régulièrement (avec le sénateur Jean Marie VANLERENBERGHE) sur le sujet, il s'est montré peu optimiste quant à sa mise en œuvre avant la fin du quinquennat. Selon lui, la pierre d'achoppement se situe au niveau du financement et du fait de la promesse du gouvernement, réaffirmée par Bruno LEMAIRE le jour même, de ne pas créer de nouvel impôt. A ce sujet, il a indiqué être favorable à un financement public plutôt qu'à un financement privé, source d'inégalité. Selon lui, cela ne pourrait passer que par de nouveaux prélèvements dont la majorité gouvernementale actuelle est opposée.

Il n'a pas semblé défavorable à la proposition de la CFDT de prélever 1% sur le montant des donations et successions.

Rappelant que selon lui, la fiscalité de la France, comparée notamment à l'Allemagne, est l'une des plus lourdes et le système de santé, un des moins bons, il considère cependant que toute décision de nouvel impôt, ne peut passer que par la mise à plat de la fiscalité et des dépenses !

Concernant la 5<sup>ème</sup> branche, il nous a indiqué s'être prononcé pour sa création même si celle-ci ne règle pas le problème du grand âge du fait de l'absence de financement à la hauteur des enjeux.

Sur la gouvernance de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), il est favorable à un fonctionnement paritaire. Là encore, selon lui, il faut renforcer le paritarisme.

Afin de nous quitter sur une note optimiste, il nous a dit sa certitude qu'une loi grand âge est inéluctable dans une échéance de 3 à 5 ans.

En conclusion, Olivier HENNO rejoint la CFDT sur certains points ou du moins, il ne s'y oppose pas. Pour autant, il n'a pas paru très enthousiaste ou combattif pour que cette loi soit débattue par le parlement avant la fin du quinquennat.



**Madame PETIT députée de la 9<sup>ème</sup> circonscription**, nous avait donné rendez-vous à la station de métro « Caulier » où était installé son minibus. Il est à noter que cette députée a toujours honoré nos demandes de rendez-vous au contraire de Vincent LEDOUX (10<sup>ème</sup> circonscription).

Notre délégation a rappelé l'objet de notre demande de rendez-vous : la loi « grand âge ». Madame Petit nous informe de suite qu'elle ne connaît pas cette loi en détail, elle travaille actuellement sur « le revenu universel », toutefois elle transmettra nos remarques et souhaits aux élus siégeant dans la commission « affaires sociales » de l'assemblée nationale dont un élu de Dunkerque : Paul Christophe

Elle nous informe qu'il venait d'y avoir une réunion des présidents de groupe pour fixer l'agenda parlementaire pour la fin du quinquennat et que, malheureusement, la loi grand âge n'a pas été retenue, c'est un autre texte qui a eu la priorité. Nous avons fermement protesté en reprenant l'argumentaire CFDT : cette loi va de rapports en reports. Nous avons rappelé l'historique de cette loi et, fait remarquer que c'était une promesse du Président, que cette loi devait être votée et demandé qu'elle agisse avec son groupe pour un vote en 2021. Elle nous a dit vouloir essayer de réintervenir au sein de son groupe que cette position était officielle...

Nous avons évoqué le vote de la 5<sup>ème</sup> branche et notre position « 5<sup>ème</sup> risque » – mais quel que soit son appellation cela ne sera « qu'une coquille vide » tant qu'elle ne trouvera pas ses financements publics ;

Nous avons insisté sur le fait que la loi grand âge ne devait pas être « loi pour les vieux » mais devait prendre en compte toutes les dépendances quel que soit l'âge ; améliorer la prise en charge globale des personnes vulnérables, le reste à charge des familles et faire évoluer les organisations du domicile à l'EHPAD avec des offres plus diversifiées.

Nous lui avons remis l'ensemble de nos documents de préparation et argumentaires, afin de lui laisser une trace écrite de notre passage. Elle nous a dit vouloir essayer de réintervenir au sein de son groupe et nous remercie pour notre argumentaire.



## INFORMATION

Pour finir, elle a voulu profiter de la rencontre avec des retraités pour connaître leurs positions et celles de la CFDT sur la loi climat... De hors sujet en hors sujet nous avons quand même réussi à parler de la loi grand âge !

Les militants de l'ULR Roubaix ont rencontré **Madame SIX, députée de la 7<sup>ème</sup> circonscription**, et rappelé l'attente depuis de nombreuses années, les promesses, les nombreux rapports et consultations et notre inquiétude de voir le risque que cette loi soit encore repoussée.

Ses réponses : "**Je suis intervenue plusieurs fois auprès de la commission sociale, au sujet des difficultés rencontrées par les personnes, les accompagnants et les soignants. Le projet de loi est selon moi bien soutenu par Mme Bourguignon, ministre en charge de l'autonomie, mais il risquerait d'être reporté au prochain mandat, le "temps législatif" ne permettant peut-être pas d'inscrire le projet de loi, en raison d'un nombre important de textes à examiner, tous aussi importants... . Si tel était le cas, il faudrait en attendant, utiliser tous les leviers possibles dans le cadre de l'existant, pour améliorer en priorité le secteur de l'aide à domicile et la situation des EHPAD.**"

Nous avons échangé sur la dynamique locale des directeurs d'EHPAD, les créations innovantes d'habitat sénior ouverts sur les quartiers... Mme Six souhaite avoir des éléments concrets sur le reste à charge dans le cadre du maintien à domicile (APA), ainsi que sur les différences entre divers départements.

A cette date, nous n'avons pas de retour de Mme OSSON députée de la 8<sup>ème</sup> circonscription, à notre demande de rendez-vous.

Nous avons aussi eu les réponses d'Adrien QUATENNENS, député (1<sup>ère</sup> circonscription du Nord), qui nous remercie et nous adresse les liens pour accéder aux propositions faites par son parti lors des élections présidentielles et dans le livre-programme de la France Insoumise, et celle de Brigitte LISO (4<sup>ème</sup> circonscription du Nord) qui nous a assurés de l'attention qu'elle porte à la question de la perte d'autonomie.

## VIE DES SECTIONS

### D'octobre à mars six mois d'activité des sections de retraités Sgen-CFDT Nord Pas de Calais<sup>1</sup>

**Ces sections de retraités fonctionnent, comme d'autres SSR d'ailleurs, essentiellement sous forme de groupement. La curieuse période où tout fut soumis aux aléas de la pandémie n'a pas dérogé à cette règle. Et comme pour d'autres nos sections ont alterné réunions à distance et en présentiel, avec appels téléphoniques pour prendre des nouvelles ou donner des coups de main à nos camarades du Sgen-CFDT 59/62 !**

Groupes de travail en présentiel début septembre et, reconfinement oblige, réunions en visio fin novembre et début février où plusieurs décisions ont été prises :

- Report au printemps puis automne 2021 de notre assemblée générale et confirmation du thème du logement inclusif pour le débat avec mise en place d'un groupe de travail pour le préparer ;
- Echanges sur le congrès de l'union des retraités de la Métropole Lilloise ;
- Le point sur les adhésions : un peu plus de 240 sur l'académie dont 55% dans la métropole lilloise ;
- Nos relations avec le Sgen-CFDT 59/62 : participation au conseil syndical, aide à apporter.
- Préparation de l'AG de l'union fédérale des retraités prévue en octobre 20, et qui se déroulera le 17 mars 21 en visio.



**Coup de main :** nos camarades militants du Sgen Nord Pas De Calais ont souhaité que les retraités procèdent à des appels des adhérents et en ciblant les secteurs de Lille et Calais. Plus d'une centaine d'adhérents actifs ont été appelés avec des résultats positifs en termes de coordonnées à rectifier, d'adhérents acceptant d'être correspondants d'établissement (affichage en particulier), problèmes de rentrée, participation à des formations à distance difficultés professionnelles ...

Et pour l'avenir nous espérons dans les prochains mois nous retrouver de plus près, relancer l'activité et le développement de nos sections, tout en participant aux actions de l'UTR.

<sup>1</sup> Plus d'informations par ce lien : <https://sgen-cfdt.fr/contenu/uploads/sites/19/2020/12/SSR-sous-confinement-octobre-decembre-2020.pdf>

## Christine Faucon, retraitée CFDT de l'enseignement privé, nous présente l'association Enfants Europe Bosnie qu'elle préside.

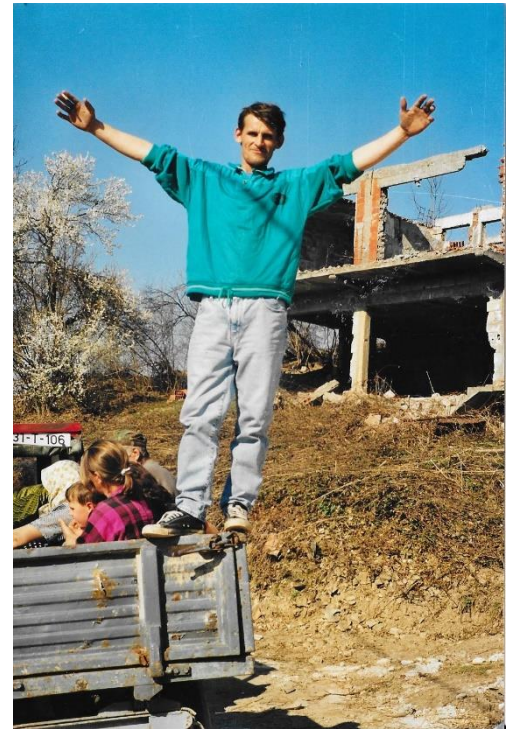
En 1995, la classe d'Yves Faucon enseignant en CE2 à l'école St Joseph de Châteaudun, est jumelée avec une classe de Sarajevo pour donner un peu d'espoir aux enfants qui vivent un siège de plus de 3 ans déjà.



D'autres jumelages suivent (20 de part et d'autre) avec les écoles des camps de réfugiés. Les enfants français sont très motivés pour envoyer de l'aide à leurs petits copains bosniens. Il faut une structure pour coordonner tout cela et le 16 octobre 1996 l'association Enfants Europe Bosnie est née. Les camions d'aide humanitaire (des 38 T) font des allers/retours entre la France et la Bosnie. Les enfants bosniaques viendront en France pour voir leurs correspondants en 2001.

Quand les réfugiés des camps (ceux échappés aux massacres) peuvent retourner dans leurs villages en 2001, nous les suivons. Pour eux, ces retours sont difficiles, tant au niveau économique que psychologique. Mais leur soif de dignité est bien plus forte. Nous développons avec eux une relance de l'agriculture et de l'élevage (grâce aux programmes du CCFD-Terre Solidaire). Les animaux (moutons, chèvres et ruches) sont achetés sur place. Les éleveurs bénéficient d'abord de donations puis de microcrédits. L'association Drina, association d'agriculteurs éleveurs qui réunit des Bosniaques, s'ouvre aux Serbes.

En 2004 Yves décède. J'ai eu la chance de faire plusieurs missions avec lui et on me demande de poursuivre ce qu'il a entrepris. J'ai une bonne équipe pour m'aider. En 2019, 7 associations de femmes bosniaques et serbes se réunissent pour fonder Mreza-Podrinja (femmes de la vallée de la Drina) et elles élaborent un projet commun : « la mécanisation d'un laboratoire de jus de fruits et légumes naturels », pour alléger le travail et mieux valoriser les produits issus de l'agriculture. Malgré la pandémie le projet aboutit grâce à internet et à l'application Viber.



En parallèle de notre action en Bosnie, nous faisons des actions de sensibilisation à la solidarité internationale dans les écoles, ce qui me motive beaucoup. Parler des actions du CCFD-Terre Solidaire me permet de faire comprendre qu'avec des programmes d'aide au développement, on peut aider les habitants de pays « dits pauvres » à rester chez eux, tout en vivant de mieux en mieux.

Je tiens aussi beaucoup aux **initiatives de paix**. Notre association a un partenariat avec l'association « Enfance Du Monde » pour l'encadrement des jeunes français qui vont, chaque été, proposer des activités de loisirs aux enfants des deux ethnies pour qu'ils apprennent à se connaître.



Chaque année des Français se rendent en Bosnie pour pérenniser les liens avec l'association Drina. La Bosnie est reconstruite et offre des paysages et des sites historiques magnifiques en plus d'une nature sauvegardée. Nous avons un projet de tourisme rural.

**Enfants Europe Bosnie est une association loi 1901 qui fêtera ses 25 ans cette année.  
Elle compte encore 70 adhérents.**

Quelques liens pour aller plus loin :

[www.voyageenbosnieherzegovine.travel.blog](http://www.voyageenbosnieherzegovine.travel.blog) ; [www.ccfid-terresolidaire.org](http://www.ccfid-terresolidaire.org) ; <https://www.enfrancedumonde.org/>

## CONGRES BOUSBECQUE (30 septembre 2021)



Dans l'édition de janvier du journal nous disions « *Au moment où nous écrivons ces lignes nous ne savons pas encore si notre congrès aura bien lieu à la date prévue et ce sera le conseil qui, sur proposition du bureau, décidera de son report ou pas* ».

Le bureau a donc proposé, en janvier et au vu de la situation, de reporter le congrès à l'automne, le conseil a unanimement approuvé cette proposition et, lors de sa réunion *en distanciel* le 8 février, a proposé de préférence la date du 30 septembre pour la tenue de ce congrès.

Un nouveau calendrier a été arrêté et approuvé au conseil du 15 mars, toujours à distance et on le retrouvera dans l'agenda plus bas.

Le report permettra aux sections de discuter les textes et faire des propositions d'amendement avant le 7 juin. Ces textes ont été envoyés aux sections et on peut les retrouver sur notre site<sup>1</sup>.

## AGENDA

**ATTENTION !** Comme depuis maintenant plus d'un an, toutes nos activités sont remises en cause par la pandémie et celles de notre UTR n'y échappent pas avec de nombreuses activités de l'agenda 2020 qui ont été annulées ou reportées. Concernant les activités de cet agenda, que les dates soient précisées ou non, nous vous informerons par mél de leur tenue ou pas.

- **Jeudi 30 septembre 2021** congrès statutaire de notre UTR à BOUSBECQUE.
- **Jeudi 4 novembre 2021** congrès statutaire de l'URR Hauts-De-France à AMIENS.
- **Fin mars 2022** congrès de l'URI Hauts de France et en juin 2022 congrès CFDT à Lyon.

A l'automne, nous aurons sans doute des conférences dont celles sur le dérèglement climatique ou le centenaire de l'URI CFDT par l'Arhos initialement prévues à l'automne 2020 et, pourquoi pas, d'autres.

**Pour information** : calendrier de nos instances du premier semestre 2021

Bureaux de l'UTR les mardi 6 avril, 10 mai, 7 juin, 21 juin après-midi ; conseils de l'UTR : lundi 15 mars, mardi 25 mai, lundi 21 juin.

Préparation congrès : avant le 7 juin débat sur la résolution et constitution des amendements ; 14 juin commission des résolutions ; au conseil du 21 juin décision sur projet de résolution, amendements retenus, candidatures collégé B, conseil du 20 septembre, textes de motion, examen des inscriptions.

**Ce journal est le vôtre. Peut-être êtes-vous engagé-e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaiteriez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et dans le cadre des actions et réunions de notre UTR n'oubliez pas de faire des comptes rendus qui pourraient donner lieu à articles.**

### PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille  
ISSN 2606-9628 -

**Directrice de la publication** : Michèle GANNE - **Rédacteur en chef** : Jacques DEVODDERE - **Maquettage** : Ghislaine DHELLIN

**Relecture** : Edith COKELAER - **Ont participé à la rédaction de ce journal** : Jacques DEVODDERE, Christine FAUCON, Michèle GANNE, Michèle HELYNCK, Claude JANSSENS, Marcel MARCHAND, Bernadette PEIGNAT, Michèle VERMERSCH, Martine WARNIER.

**Abonnement 8 € - le n° 2€**

**Impression** : Olivier Julien JOPUB - 62460 Divion -

**L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales**

